

Discussion des présentations techniques des 26^{èmes} Journées de l'Hydraulique

Par **Hervé Lemonnier** (CEA/Grenoble) et **Guillaume Maj** (ENSHMG, INP Grenoble),

■ Suite à l'intervention de Monsieur P. Roth (Corys Tess)

Question de Monsieur Delannoy (INP Grenoble)

— Peut-on avec ALICES intégrer des calculs de mécanique des fluides dans une étude de conception ?

Réponse de Monsieur Roth :

— Il est tout à fait possible de fabriquer des images à partir des résultats d'un calcul et de les intégrer à l'application.

Question de Monsieur Caulet (Safège)

— Doit-on recoder les nouveaux automatismes ?

Réponse de Monsieur Roth :

— Le système est entièrement ouvert, les deux procédures extrêmes sont possibles : soit on re-programme les fonctions du contrôle commande, soit on l'intègre physiquement au processus. Le service rendu est différent et les coûts le sont également. Toutefois ALICES permet les deux procédures.

■ Suite à l'intervention de Monsieur J. M. Hervouet (EDF DR&D Chatou)

Commentaire de Monsieur Ooms (Delft Technological University)

— Notre expérience de la méthode de modélisation des écoulements dite SPH (*Smoothed Particle Hydrodynamics*) est qu'elle est plutôt adaptée au dégrossissage des problèmes. Les autres méthodes plus conventionnelles sont plus appropriées pour un calcul vraiment quantitatif.

Réponse de Monsieur J. M. Hervouet (EDF DR&D Chatou) :

— La première limitation de la méthode SPH est en fait le temps de calcul.

Question de Monsieur Canavelis (SHF) :

— Le logiciel TELEMAT est-il assez diffusé ou a-t-il des concurrents étrangers ?

Réponse de Monsieur J. M. Hervouet (EDF DR&D Chatou) :

— TELEMAT est le seul logiciel permettant de calculer des ruptures de barrages. L'Université de Bristol l'a validé sur de nombreuses crues. Il est utilisé à l'étranger, par exemple aux Etats-Unis et au Canada. C'est le seul outil permettant le calcul du coût d'une inondation pourvu qu'on dispose d'un cadastre informatisé, ce qui n'est pas encore le cas en France.

Commentaire de Monsieur Canavelis (SHF) :

— Il y a sans doute intérêt à élargir la diffusion du logiciel TELEMAT pour l'évaluation des risques liés aux crues et inondations. Sans doute, la SHF peut-elle jouer un rôle actif pour sensibiliser les acteurs et décideurs publics en vue de limiter les risques et le nombre de victimes dans les zones inondées.

■ Suite à l'intervention de Monsieur Jurkowski (CIAT, Culoz)

Commentaire de Monsieur Delhaye (CEA/Grenoble) :

— Simuler les phénomènes que vous venez de décrire par CFD est une illusion. La simulation doit être précédée d'une modélisation physique. Il faut d'abord commencer par simplifier le problème. On a ici un exemple d'une situation qu'aucun code ne peut simuler.

Ad memoriam

En ce mois d'octobre 2000, au terme d'un combat exemplaire contre une maladie impitoyable, André GOUBET, notre ami à tous, nous a quittés.

Jusqu'au bout il aura conservé sa vivacité intellectuelle et manifesté à maintes reprises, par écrit, car il se déplaçait difficilement, son intérêt pour la vie de la SHF et ses programmes scientifiques, nous faisant bénéficier et de ses conseils et de son expérience.

Ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur général des Ponts et Chaussées, il a passé l'essentiel de sa carrière au sein des administrations techniques et plus particulièrement au ministère chargé de l'Industrie, secteur où il a occupé successivement les postes les plus élevés de la hiérarchie, assumant avec une autorité conviviale et discrète les importantes responsabilités qui lui étaient confiées.

Avec lui, la SHF était assurée d'un soutien sans faille au sein de la Direction de l'Industrie du gaz, de l'électricité et du charbon (DIGEC), direction dont l'appui est si nécessaire à la réalisation de ses objectifs et programmes techniques et scientifiques. D'autres retraceront sa carrière et les missions qu'il a remplies, notamment à la présidence du CFGB. Ce que je voudrais souligner particulièrement, c'est son action au sein de notre société : en effet, il avait, dès 1978, accepté la présidence de la division «Eau et amé-

nagements» à un moment où parallèlement à ses activités dans la mécanique des fluides, il devenait vital pour la SHF de se développer dans les divers secteurs de la ressource en eau (gestion, protection, impact des aménagements et études des crues et inondations). Représentant de la DIGEC au Conseil d'administration depuis 1979, il avait accepté la charge de trésorier en 1982 et l'a accomplie jusqu'à ce que ses forces l'abandonnent en 1999.

Je puis témoigner ici, en tant que Délégué général, de la pertinence de ses analyses et de la clarté de ses vues dans le domaine de la gestion et le bénéfice qu'a retiré la SHF de ses conseils.

André GOUBET était Chevalier de la Légion d'honneur et Officier de l'ordre national du Mérite.

A Madame GOUBET, à sa famille, la Société Hydrotechnique de France fait part de son émotion.

Aux obsèques qui ont été célébrées le 20 octobre dernier à l'Eglise St. Médard, la SHF était représentée par son président, René COULOMB, son président d'honneur, Georges MAURIN et le vice-président du Comité scientifique et technique André DAUBERT.

Le Délégué général

Max PERRIN